



OFFICE DE TOURISME | TOURIST OFFICE

7, Place Kennedy - BP 15157 - 49051 ANGERS

Cedex 02 officedetourisme@destination-angers.com + 33 (0)2 41 23 50 00

www.destination-angers.com

CONDITIONS GENERALES DE VENTE – BOUTIQUE EN LIGNE

Dans le cadre de son activité, l'Office de Tourisme de la ville d'Angers propose, sur son site internet : <https://boutique.destination-angers.com>, la vente de Produits, d'Angers City Pass et de Billets en ligne, notamment pour des visites guidées, activités, spectacles et animations sur le territoire d'Angers Loire Métropole (et sur le Pôle Métropolitain Loire Angers à l'occasion de Made in Angers) auprès des clients, personnes physiques ou morales (ci-après le(s) « **Client(s)** »).

Ce service est exploité au moyen de la marque française « Destination Angers » enregistrée sous le numéro 4434623 et déposée par la société Angers Loire Tourisme Expos Congrès – ALTEC, société publique locale au capital de 1 500 000 € dont le siège se trouve 7 Place Kennedy, 49051 ANGERS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Angers sous le numéro 830 955 068 (ci-après désignée « **ALTEC** » ou « **Destination Angers** »).

ARTICLE 1. Dispositions générales

Les présentes conditions générales (ci-après les « **CGV** ») ont vocation à régir les relations contractuelles entre Destination Angers et ses Clients relativement à la vente de Produits, d'Angers City Pass (ci-après « **Angers City Pass** ») ou de Billets sur le Site, à l'exclusion de toutes autres conditions, notamment celles en vigueur pour la vente physique auprès de l'Office de Tourisme d'Angers.

Les CGV ainsi que l'ensemble des informations contractuelles mentionnées sur le Site sont rédigées en langue française, cette version prévalant sur les autres en cas de contradiction ou d'imprécision d'éventuelles autres versions traduites.

Les présentes CGV sont accessibles sur un support durable, sur le Site et sont opposables au Client qui reconnaît en avoir pris connaissance et en accepter les termes et conditions, en cochant la case valant acceptation avant de passer commande.

Les CGV applicables à la commande sont celles disponibles en ligne au moment de la validation de la commande par le Client. Destination Angers se réserve le droit de modifier, mettre à jour ou ajouter des clauses aux présentes CGV. Ces mises à jour entreront en vigueur pour toute nouvelle commande de la part du Client. Pour les commandes passées précédemment, les CGV en vigueur au jour de la commande continuent de s'appliquer.

ARTICLE 2. Définitions

Dans le cadre des présentes conditions générales de vente, les termes suivants seront rattachés aux définitions suivantes, et ce, de façon exhaustive :

- Le terme « **Produit.s** » désigne l'intégralité des biens commercialisés sur le Site ;
- Le terme « **Angers City Pass** » désigne le pass vendu sur le Site et donnant accès, pendant 24, 48 ou 72 heures consécutives, à des visites et sites culturels ainsi qu'à des réductions sur l'achat de spécialités et produits locaux auprès de la boutique de l'Office de Tourisme ;

- Le terme « Billet.s » désigne tout billet vendu sur le Site permettant l'accès à des visites, activités, spectacles et animations;
- Le terme « Client.s » désigne toute personne physique ou morale qui procède à l'achat, sur le Site, d'un Produit, d'un Billet ou d'un Angers City Pass.

Il est précisé que le Client peut revêtir la qualité, au sens du Code de la consommation, de :

- consommateur lorsqu'il agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre d'une activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole ;
 - de professionnel lorsqu'il agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'il agit pour le compte d'un autre professionnel.
- Le terme « Site » désigne le site internet accessible à l'adresse suivante <https://boutique.destination-angers.com> sur lequel le Client peut passer sa commande et procéder à l'achat d'un Produit ou d'un Billet.

ARTICLE 3. Création d'un compte Client

Le dispositif de commande en ligne n'est possible que si le Client procède à la création d'un compte sur le Site.

Après avoir ajouté les Produits, Billets ou Angers City Pass dans son panier, le Client clique sur l'onglet « Finaliser ma commande » afin de procéder à la création de son compte.

Le Client renseigne alors son adresse électronique dans l'encart « Nouveau client », clique sur l'onglet « Créer un compte » puis indique son nom, prénom, sa civilité, son adresse postale et son numéro de téléphone. A la fin du formulaire, il est proposé au client de cocher une case pour s'abonner à la newsletter mensuelle de Destination Angers. Cette action ne revêt en revanche pas un caractère obligatoire pour finaliser la création du compte.

Le Client devra également procéder au choix d'un mot de passe, ce dernier devant être conforme aux indications affichées sur le Site.

Une fois le compte créé, le Client recevra, sur son adresse électronique, une confirmation de la création de son compte.

Le Client est informé que toute communication par courriel relativement à la passation d'une commande sur le Site peut être automatiquement classée dans la catégorie des courriers indésirables de sa messagerie électronique.

En cas de difficultés dans la réception d'un courriel, le Client pourra contacter Destination Angers par courriel ou par téléphone afin qu'il y soit remédié.

Depuis son compte, le Client a accès à l'historique de ses commandes, peut consulter son panier et mettre à jour ses informations. A cet égard, il est le seul responsable des informations qui y figurent, notamment pour le traitement de ses commandes.

Lorsque le Client effectue des mises à jour de ses informations personnelles, il recevra un mail de confirmation de la bonne prise en compte des modifications effectuées. Il peut effectuer cette action depuis son compte Client, en cliquant sur « modifier vos informations personnelles ».

ARTICLE 4. Commande d'un Produit, d'un « Angers City Pass » ou d'un Billet sur le Site

4.1. Passation d'une commande sur le Site

Les commandes de Produits, Angers City Pass ou de Billets sont enregistrées par internet sur le Site.

La procédure de passation d'une commande sur le Site par le Client repose sur la technique du double clic et comprend les étapes suivantes :

1. Etape 1 : sélection par le Client du Produit, du Angers City Pass et/ou du Billet et de la quantité souhaitée, après prise de connaissance des caractéristiques essentielles portant sur ceux-ci telles que figurant sur le Site ;

2. Etape 2 : renseignement des champs obligatoires des formulaires de commande figurant sur le Site (à défaut, la commande ne pourra être traitée par Destination Angers) et validation provisoire des informations saisies ;
3. Etape 3 : acceptation des présentes CGV ;
4. Etape 3 : confirmation par le Client des informations figurant sur le récapitulatif affiché sur le Site rappelant le détail des Produits, Angers City Pass et/ou Billets sélectionnés, le prix total de la commande dû à Destination Angers, ce dernier pouvant toujours à ce stade identifier toute erreur et la corriger selon les modalités figurant sur le Site ou, modifier sa commande par convenance ou l'abandonner purement et simplement ;
5. Etape 4 : confirmation définitive par le Client de sa commande sur le Site après saisie et validation des informations relatives au moyen de paiement en ligne sélectionné par le Client.

Le contrat conclu en ligne par le Client auprès de Destination Angers devient ferme et définitif et Destination Angers est tenu de fournir les Produits, Angers City Pass et/ou Billets lorsque le Client a procédé à la confirmation définitive des informations saisies et des Produits/Angers City Pass/Billets sélectionnés, a accepté sans réserve les CGV et a procédé au paiement de l'intégralité du prix à régler directement auprès de Destination Angers conformément à l'article 7 ci-après.

Destination Angers adressera un email de confirmation de la commande effectuée par le Client sur le Site. Cet email de confirmation est transmis à l'adresse électronique renseignée par le Client dans le formulaire de commande et reprend les présentes CGV.

Il appartient au Client, dans le cadre de la commande de Produits, de conserver cet email de confirmation qui pourra lui être demandé de présenter lors du retrait de sa commande à l'Office de Tourisme d'Angers dans les conditions prévues à l'article 8 ci-après.

4.2. Modification ou annulation d'une commande de Produits, Angers City Pass et/ou Billets

4.2.1. Dispositions générales

L'attention du Client est expressément attirée sur l'importance pour lui de vérifier l'exactitude des informations saisies et de les corriger le cas échéant, selon les modalités offertes sur le Site dans le cadre du processus de contractualisation décrit à l'article 4.1 des présentes CGV, avant toute confirmation définitive. Toute commande effectuée sur le Site n'est plus modifiable en ligne ultérieurement.

4.2.2. Dispositions spécifiques à la modification ou l'annulation d'une commande de Produits

Par dérogation à l'article 4.2.1, le Client, agissant en qualité de consommateur au sens du Code de la consommation, est informé qu'il dispose d'un droit de rétractation qu'il pourra exercer dans les conditions prévues à l'article 10 ci-après.

4.2.3. Dispositions spécifiques à la modification ou l'annulation d'une commande de Billets

Destination Angers procèdera au remboursement des sommes versées par le Client pour l'achat d'un Billet si l'évènement concerné est annulé par l'organisateur de celui-ci.

En revanche, l'annulation d'un Billet par le Client ne donnera lieu à aucun remboursement, sauf en cas de survenance d'un évènement de force majeure, tel que décrit à l'article 13 ci-après, qu'il conviendra pour le Client de justifier auprès de Destination Angers.

4.3. Obligations relatives à la vente de boissons alcooliques

En application de l'article L. 3342-1 du Code de la santé publique, la vente de boissons alcooliques à destination de mineurs est strictement interdite.

Dès lors, l'ensemble des offres de Produits proposées sur le Site ne s'adresse qu'à des personnes majeures ayant la pleine capacité juridique.

Toute commande sur le Site et/ou création d'un compte personnel vaut déclaration et garantie par le Client qu'il a dix-huit (18) ans révolus et la capacité juridique de passer commande auprès de Destination Angers.

Destination Angers se réserve par ailleurs le droit d'exiger du Client, lors de la réception de sa commande de Produits en magasin, qu'il établisse la preuve de sa majorité par la présentation de toute pièce d'identité en sa possession.

A défaut d'apporter une telle preuve, le Client pourra se voir refuser la remise de sa commande.

Il est en outre rappelé que l'abus d'alcool est dangereux pour la santé et que l'alcool est à consommer avec modération.

ARTICLE 5. Disponibilité des Produits, Angers City Pass et/ou Billets

La disponibilité des Produits, Angers City Pass et Billets est indiquée sur le Site lors de la commande du Client.

Il est précisé que tout Produit, Angers City Pass ou Billet indisponible ne pourra être ajouté par le Client dans son panier.

ARTICLE 6. Prix

Les prix des Produits, Angers City Pass et Billets sont indiqués en EUROS (€), toutes taxes comprises (TTC) et hors taxes lorsqu'ils sont vendus à des professionnels. Le taux de la taxe sur la valeur ajoutée sera celui applicable au jour de la commande. Les prix ne tiennent pas compte des frais de communication liés à l'utilisation du Site qui restent à la charge du Client.

Les prix des Produits, Angers City Pass et des Billets affichés sur le Site sont déterminés suivant plusieurs facteurs indépendants de Destination Angers.

Destination Angers se réserve le droit de modifier ces prix à tout moment, en tenant compte, notamment des tarifs appliqués par ses fournisseurs et partenaires, étant précisé que les prix facturés au Client correspondent aux prix en vigueur au moment de l'enregistrement de la commande.

Il est précisé que, le cas échéant, les offres promotionnelles affichées sur le Site ne sont valables que dans la double limite de la durée de validité de l'offre concernée et des stocks disponibles.

Le montant total est ainsi indiqué au Client avant ultime validation de la commande et paiement de celle-ci.

ARTICLE 7. Paiement

Le Client procède au paiement de sa commande en ligne, par carte bancaire, selon la procédure qui lui est indiquée sur le Site.

Le Client renseigne le numéro à 16 chiffres de sa carte bancaire associé à sa date d'expiration ainsi que les trois derniers chiffres du cryptogramme figurant au verso de sa carte bancaire. Lorsque les coordonnées bancaires sont validées, le gestionnaire de télépaiement sécurisé adresse une demande d'autorisation au réseau carte bancaire.

Le paiement est considéré comme validé lorsque la confirmation de la transaction est envoyée au Client par son opérateur bancaire en ligne. En cas de refus ou d'erreur informatique, le Client ne sera pas débité et devra renouveler sa commande.

Le gestionnaire de télépaiement délivre un certificat électronique. Le certificat électronique délivré par le gestionnaire de télépaiement vaudra preuve du montant et de la date de la transaction. À cet égard, les dates et heures du serveur feront foi entre les parties.

En validant sa commande, le Client garantit qu'il est titulaire du moyen de paiement utilisé pour le paiement de sa commande. Destination Angers ne saurait être responsable des conséquences dommageables résultant de l'utilisation du moyen de paiement utilisé pour le paiement de la commande, contre le gré de son titulaire.

La validation de sa commande par le Client au moyen de son paiement génère automatiquement une facture. Ladite facture ainsi que le récapitulatif de sa commande sont adressés au Client par courrier électronique à l'adresse email indiquée lors de sa commande, avec les Billets commandés, le cas échéant.

ARTICLE 8. Envoi des Billets au Client – Click and Collect

8.1. Envoi des Angers City Pass / Billets au Client

Les Angers City Pass / Billets commandés sur le Site par le Client lui sont communiqués par voie électronique et envoyés, gratuitement, par courriel, à l'adresse électronique indiquée lors de la commande, Destination Angers ne procédant pas à l'envoi physique de ces derniers.

Le Client est tenu de vérifier le contenu de ses courriers indésirables de sa messagerie électronique et de contacter Destination Angers à défaut de réception d'un Angers City Pass ou d'un Billet.

Il est toutefois précisé que Destination Angers ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable en cas de non-réception d'un Angers City Pass, Billet par le Client du fait d'une adresse électronique fautive ou erronée ou à laquelle l'envoi s'avérerait être impossible.

8.2. Réception des Produits par le Client

Les Produits commandés par le Client sur le Site devront être récupérés par ce dernier à la boutique de l'Office de Tourisme située 7 Place Kennedy à Angers (49051) (ci-après la « Boutique »).

Le Client sera informé par courriel, à l'adresse électronique indiquée lors de sa commande, lorsque celle-ci sera disponible et pourra être retirée à la Boutique, lui communiquant par ailleurs les modalités de retrait.

Le Client est informé que le délai de préparation de la commande est en moyenne de 7 jours à compter de la réception de la commande par Destination Angers.

En cas d'absence ou de retard de livraison, le Client pourra prendre contact avec Destination Angers, par téléphone ou par mail aux points de contacts suivants ; officedetourisme@destination-angers.com ou 02 41 23 50 00.

ARTICLE 9. Utilisation des Billets par le Client

Le Client pourra utiliser les Angers City Pass / Billets en procédant à leur impression ou de manière dématérialisée au moyen du code barre/ou du QR code disponible sur ces derniers, selon les modalités définies par l'organisateur.

Lors de son achat de Billets, le Client devra porter une attention particulière aux dates de validité éventuellement indiquées sur ceux-ci.

Destination Angers ne pourra en aucun cas être tenue responsable si le Client souhaite faire usage des Billets pour participer aux événements ou visiter les lieux correspondant aux Billets, une fois la date de validité passée.

Le Client s'engage à conserver les Billets jusqu'à la date de l'évènement concerné. Destination Angers ne pourra, en cas de perte ou de vol des billets, en délivrer de nouveau.

Lorsque les Billets achetés sont nominatifs, il est conseillé au Client de se présenter sur le lieu de la visite ou de l'évènement, muni d'une pièce d'identité, afin de justifier de la correspondance entre les créneaux réservés et l'identité du Client présent. Il en va de même si les Billets ont été achetés avec un tarif préférentiel. Il est ainsi fortement recommandé au Client de se munir de son titre lui permettant de justifier l'application de ces tarifs préférentiels.

Sur place, le Client est soumis aux conditions d'accès et de participation à l'évènement du lieu concerné.

ARTICLE 10. Droit de rétractation

Il est d'ores-et-déjà précisé que les dispositions du présent article ne sont applicables qu'aux seuls Clients ayant passés commande en qualité de consommateur au sens du Code de la consommation.

Les Clients agissant en qualité de professionnel, ne disposant pas de la possibilité de se rétracter se verront uniquement appliquer les conditions d'annulation ou modification d'une commande prévue à l'article 4.2 ci-avant.

10.1. Droit de rétractation applicable aux Produits

Conformément à l'article L221-18 du Code de la consommation, le Client qui passe commande d'un ou plusieurs Produit(s) sur le Site bénéficie d'un droit de rétractation qu'il peut exercer pendant un délai de 14 jours, à compter de la date à laquelle le Client a retiré ses Produits à la Boutique, dans les conditions prévues à l'article 8.2 ci-avant.

Le Client est toutefois informé que, conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, sont en revanche exclus de l'exercice de ce droit de rétractation :

- les Produits consommables et périssables rapidement de type denrées alimentaires,
- les Produits descellés par le Client après leur retrait, qui ne peuvent être renvoyés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé, les Produits confectionnés selon les spécifications du Client ou nettement personnalisés.

Ce droit de rétractation peut être exercé par le Client en informant Destination Angers, par écrit et avant l'expiration du délai ci-dessus rappelé, de sa décision de se rétracter de façon claire et dénuée d'ambiguïté. Le Client peut procéder par email à l'adresse suivante officedetourisme@destination-angers.com ou, par courrier postal, à l'aide du formulaire de rétractation ci-après et accessible sur le Site.

En cas d'exercice de ce droit de rétractation, le Client, doit restituer les Produits concernés à Destination Angers, 7 Place du Président Kennedy, 49051 ANGERS, sans délai et au plus tard dans les 14 jours à compter de la réception par Destination Angers, du formulaire de rétractation ou de toute autre déclaration effectuée par le Client exprimant sa décision de se rétracter.

Illustration des délais d'exercice du droit de rétractation, source : economie.gouv.fr la vente à distance (<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/droit-delai-retractation>) :



Destination Angers rembourse le Client qui exerce son droit de rétractation de l'intégralité de la somme, dans les 14 jours à compter de la date de restitution des Produits concernés, sous réserve du parfait état du Produit retourné, de tous ses composants, accessoires, emballage éventuel et notice.

Dans le cas contraire, Destination Angers ne sera pas en mesure de faire droit à l'exercice du droit de rétractation du Client.

10.2. Absence de droit de rétractation s'agissant des Angers City Pass et Billets

Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de prestations de services d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée.

Dans la mesure où les Billets et Angers City Pass proposés à la vente par Destination Angers sur le Site sont délivrés pour être utilisés à une date ou une période déterminée, le Client est informé qu'il ne dispose pas du droit de se rétracter pour toute commande de Angers City Pass ou de Billets.

ARTICLE 11. Responsabilités et garanties

11.1. Garanties

Les Produits vendus par Destination Angers bénéficient, sous réserve d'entrer dans le champ d'application de celles-ci, de la garantie légale de délivrance conforme définie aux articles L.217-1 et suivants du Code de la consommation, ainsi que de la garantie légale des vices cachés définie aux articles 1641 et suivants du Code civil.

Il est précisé que la garantie légale de conformité ci-dessus visée n'est applicable qu'à destination d'un Client agissant en qualité de consommateur au sens du Code de la consommation.

Mise en œuvre de la garantie : toute réclamation au titre des garanties décrites ci-dessus sera soumise par écrit à Destination Angers, à charge pour le Client de transmettre à ce dernier la facture émise lors de la commande du Produit concerné.

Tout retour à ce titre est subordonné à l'accord préalable de Destination Angers et au respect des instructions de réexpédition fournies par ce dernier.

Exclusion de garantie : les garanties décrites ci-dessus sont exclues pour tous dysfonctionnements, détériorations et avaries résultant :

- de conditions d'utilisation anormales, déraisonnables et/ou inadéquates,
- d'une destruction volontaire ou accidentelle,
- d'une usure normale,
- ainsi que de toute autre cause non-imputable à un défaut de fabrication ou de conception du Produit.

11.2. Responsabilité

Destination Angers s'engage à apporter tous les soins et les diligences nécessaires à l'exécution de la commande et à mettre tout en œuvre pour satisfaire les attentes du Client.

Il est précisé que lorsque la responsabilité de Destination Angers ou du Client est susceptible d'être reconnue, celle-ci est limitée au préjudice certain, direct et matériel subi par le Client.

Destination Angers déclare avoir souscrit, pour l'exécution de toute commande passée sur le Site, les assurances nécessaires auprès d'une compagnie d'assurance notoirement solvable pour couvrir ses responsabilités telles que définies ci-avant.

ARTICLE 12. Protection des données à caractère personnel et gestion des cookies

Dans le cadre de la vente de Produits et de Billets sur le Site, Destination Angers est susceptible de collecter des données personnelles relatives au Client.

A ce titre, Destination Angers s'engage à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD).

Pour en savoir plus sur [la gestion de vos données et de vos droits](#).

Pour en savoir plus sur [la gestion des cookies](#).

ARTICLE 13. Force majeure

Les Parties ne pourront être tenues responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations résultent de la survenance d'un événement échappant à leur contrôle, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du Contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, conformément à l'article 1218 du Code civil.

Si l'empêchement d'exécuter la commande est temporaire, cette dernière est suspendue. La Partie qui invoque les circonstances visées ci-dessus informe sans délai l'autre Partie de son impossibilité à exécuter son obligation et justifie de l'évènement l'empêchant de s'exécuter.

Dès la disparition de la cause de la suspension de leurs obligations réciproques, les Parties feront tous leurs efforts pour reprendre l'exécution de la commande. A cet effet, la Partie empêchée avertira l'autre Partie de la reprise de son obligation.

Si les circonstances qui obligent l'une des Parties à suspendre l'exécution de la Commande se prolongent pendant plus de trente (30) jours, chaque Partie peut demander l'annulation de celle-ci en sorte que les Parties seront libérées de leurs obligations respectives relatives à la Commande.

Si l'empêchement d'exécuter la commande est définitif, la commande est annulée et Destination Angers procédera au remboursement des sommes versées par le Client.

ARTICLE 14. Convention de preuve

L'archivage des communications et des bons de commande est effectué sur un support fiable et durable de manière à constituer une copie fidèle et durable conformément aux dispositions du Code civil. Ces communications et bons de commande peuvent être produits à titre de preuve du contrat conclu entre Destination Angers et le Client.

Ainsi, le Client reconnaît que les données enregistrées par Destination Angers dans le cadre des commandes effectuées sur le Site constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées avec le Client et, que les données enregistrées par le système de paiement électronique fourni sur le Site constituent la preuve des transactions financières.

ARTICLE 15. Droit applicable en cas de litige

Les litiges nés de la conclusion, l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions générales de vente sont soumis au droit français et relèvent de la compétence du Tribunal de Commerce d'Angers.

Il est précisé que, conformément aux dispositions de l'article 48 du Code de procédure civile, la clause d'attribution de juridiction ci-avant n'est valable que pour les Clients ayant contracté en qualité de commerçant, au sens du Code de commerce.

Pour les Clients ne disposant pas de la qualité de commerçant dans le cadre de l'exécution des présentes CGV, les règles de détermination de compétence juridictionnelle fixées au sein du Code de procédure civile s'appliquent.

ARTICLE 16. Demande d'informations et réclamations

Toutes demandes d'informations et/ou réclamations peuvent être présentées à Destination Angers au Service Accueil, 7 Place Kennedy à Angers selon nos horaires d'ouverture, par courrier adressé à cette même adresse, par téléphone au 02 41 23 50 00 ou par courrier électronique envoyé à l'adresse suivante : officedetourisme@destination-angers.com.

ARTICLES 17. Stipulations diverses

Le fait que l'une quelconque des présentes clauses ne soit pas invoquée à un moment donné ne peut être interprété comme valant renonciation à faire appliquer celles-ci. Au cas où l'une quelconque des présentes clauses serait déclarée nulle ou contraire à une disposition d'ordre public, elle sera réputée non-écrite et les autres stipulations resteront en vigueur.



OFFICE DE TOURISME | TOURIST OFFICE

7, Place Kennedy - BP 15157 - 49051 ANGERS

Cedex 02 officedetourisme@destination-angers.com + 33 (0)2 41 23 50 00

www.destination-angers.com

FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessous uniquement si vous souhaitez vous rétracter de toute commande passée sur le Site)

A l'attention de Destination Angers / l'Office de Tourisme d'Angers, 7 Place Kennedy, 49051 ANGERS, BP 15157 ou contact@destination-angers.com :

Je (nom et adresse postale du consommateur) :

vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de services (*) suivant :

commandé le/...../20..... et

réceptionné le/...../20.....

Signature du consommateur (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

(*) Rayez la mention inutile.

Fait à, le/...../20.....